

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE Séance du 04 avril 2018
<u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 17 Présents : 11 Absents : 6 Pouvoirs : 0 Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N° CIAS-12/2018	L'an deux mille dix-huit, le quatre avril à dix-neuf heures , le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Castran, à Frangy, sous la présidence de Monsieur André-Gilles CHATAGNAT Date de convocation : 27 mars 2018 Présents : Mesdames Anne-Marie BAILLEUL, Carole BRETON, Marthe CUTELLE, Marie-Chantal FIGUET, Martine FONTE, Claude STOUBENFOLLE, Martine VEYRAT, Messieurs Andre-Gilles CHATAGNAT, M. Paul COTTERLAZ-RANNARD, Marc COUZON, Jean-Pierre LONG. Absents excusés : Mesdames Céline FILET, Carine LAVAL, Marie-Antoinette SIMON, Messieurs Bernard CHASSOT, Joseph TRAVAIL, Jean VIOLLET. Mme Marthe CUTELLE est désignée secrétaire de séance

OBJET : FINANCES – Subvention ADAPA 2018

Monsieur le Vice-Président informe les membres du Conseil d'Administration que l'ADAPA, association départementale d'aide aux personnes de l'Ain a adressé une demande de subvention afin de poursuivre ses actions en 2018. Conformément à leur demande, il propose qu'une subvention équivalente à 1,30€ par habitant des communes de l'Ain du territoire de la Communauté de Communes Usse et Rhône leur soit allouée soit :

$3\,444 \text{ habitants} \times 1,30\text{€} = 4\,477,20\text{€}$

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

DECIDE d'allouer une somme de 4 477,20€ à l'ADAPA,
CONFIRME que ces crédits sont inscrits au budget principal 2018, compte 6574,
CHARGE les services de procéder au plus vite au mandatement de ce crédit.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Par délégation du Président,
André Gilles CHATAGNAT


